



## COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

### CONVOCAION

**JOURNEE NATIONALE DE L'ARBITRAGE  
SAMEDI 8 DECEMBRE 2018 - 14:00 – 15:30  
Maison régionale des Sports – MANDELIEU LA NAPOULE  
Ou Bureau du Comité Régional d'Escrime - CABRIES**

Une Journée Nationale d'Arbitrage supplémentaire se déroulera ce **samedi 8 décembre 2018** sur **MANDELIEU LA NAPOULE** et **CABRIES**. Les examens théoriques, questionnaires à choix multiples (Q.C.M) interdépartementaux et régionaux déclencheront la formation pour la saison 2018 – 2019.

**Lieu :** Siege du Comité Régional d'Escrime Région SUD-PACA,  
Maison des sports – Salle Naiades – 809 Boulevard des Ecureuils – 06210 MANDELIEU  
Plan d'accès [ici](#)  
ou  
Bureau du Comité régional d'escrime Région SUD-PACA  
Complexe Sportif Raymond Martin, Avenue Raymond, 13480 CABRIES  
Plan d'accès [ici](#)

### PROGRAMME

**14 :00** Accueil des stagiaires et pointage des présents  
**14 :15** Epreuve théorique du QCM. *Les candidats retardataires se présentant après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets ne seront pas admis à composer.*  
**15 :30** Proclamation des résultats  
**15 :40** (au plus tard) Départ.

### INSCRIPTION

A adresser par le président de l'association au plus tard **le jeudi 6 décembre 2018** au secrétariat du Comité Régional d'Escrime Provence Alpes Côte d'Azur site de Mandelieu accompagné d'un chèque de 12€/candidat libellé à l'ordre du Comité Régional d'Escrime PACA.

Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone ou sur place. Elles seront validées qu'à réception de la fiche de candidature sur la boîte électronique du comité régional [contact@escrime-paca.fr](mailto:contact@escrime-paca.fr) et du responsable de la CRA [frederic.molina@sfr.fr](mailto:frederic.molina@sfr.fr) et confirmées par la réception de la fiche et du chèque par courrier (Comité Régional d'Escrime PACA – maison régionale des Sports - Immeuble Estérel Gallery - 809 bd des écureuils - 06210 Mandelieu La Napoule)

Vous trouverez sur la page du site de la FFE dédiée à l'arbitrage des exemples de QCM à télécharger : <http://www.escrime-ffe.fr/arbitrage/formation-et-certification>

**N'OUBLIEZ PAS QUE LES REGLEMENTS EVOLUENT ; CE QUI EST VRAI AUJOURD'HUI NE LE SERA PAS FORCEMENT DEMAIN !**

Sportivement

Alain GARNIER,  
Président



## COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

### **Le cursus de formation**

Chaque cursus de formation répond à des critères préalables tels que :

- Être licencié FFE.
- Avoir l'âge requis avant la fin de la saison sportive (31/08)

RAPPEL : arbitre interdépartemental (14 ans), arbitre régional (16 ans).

Pour les arbitres interdépartementaux : ces derniers peuvent arbitrer des compétitions de leur catégorie ou celle immédiatement supérieure.

- Avoir obtenu la partie théorique au QCM.

### **Obligations liées à la formation**

Les candidats s'engagent dans une formation programmée sur une ou deux années (selon le niveau).

Les commissions régionales accompagnent les futurs arbitres, individuellement, tout au long de leur parcours. Ils se doivent de confirmer leur présence auprès du responsable de la formation à l'arbitrage et de l'organisateur de la compétition qu'ils arbitreront. Ils auront à présenter leur fiche individuelle de formation et à la faire remplir par le référent à l'arbitrage de l'épreuve. Suivant leur cursus de formation, les candidats auront à participer à des stages de formation.

### **Epreuve du QCM :**

QCM interdépartemental :

- 20 questions en 30 minutes
- 12 questions communes
- 8 questions spécifiques à chaque arme
- Obtenir 15/20 pour entrer en formation

QCM régional :

- 30 questions en 30 minutes
- 20 questions communes
- 10 questions spécifiques à chaque arme
- Obtenir 25/30 pour entrer en formation

Les temps indiqués sont pour le passage d'une arme.

Pour les QCM spécifiques supplémentaires, il sera accordé une minute de plus par question.